



Avis

Il est porté à la connaissance des candidats inscrits aux Mastères professionnels et aux CEC au titre des années universitaires 2008/2009, 2009/2010 et 2010/2011, qu'une inscription exceptionnelle au titre de l'année universitaire en cours 2011/2012 est ouverte, et ce dans le seul but de soutenir leur mémoire.

Les Candidats désireux de soutenir leurs mémoires sont donc appelés à déposer une demande de régularisation de leur situation au nom de Monsieur le Doyen de la faculté de médecine de Tunis et ce avant le 31 décembre 2011 tout en précisant les motifs de *leur* retard.

Le Vice Doyen

Pr. R. GOUCHA

